



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 20 mai 2021 -

Délibération n°5.20/05/2021 relative au bilan de l'année 2020 de la Contribution Vie étudiante et de campus (CVEC)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Adoption du bilan de l'année 2020 de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 33
Quorum : 17
Membres présents : 17
Membres représentés : 4
Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21
Contre : 0
Abstentions : 3
Pour : 18

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, le bilan de l'année 2020 de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), tel que présenté en séance et décrit en annexe.

Chambéry, le 25 mai 2021

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 15 JUIL. 2021

Transmise au recteur le : 15 JUIL. 2021

Modalités de recours contre la présente délibération : *En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.*

UTILISATION DES CRÉDITS CVEC

ANNÉE 2020

RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF DE REFERENCE

Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Code de l'éducation : articles L. 841-5, D. 841-2 à D. 841-11

Circulaire n° 2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions CVEC

Rappel du cadre d'utilisation de la CVEC

Principes généraux

La CVEC doit permettre de « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Règles de répartition

- 30 % minimum au FSDIE
- 15 % minimum pour le Service de santé des étudiants
- 50 % maximum pour des activités ou actions rentrant dans le cadre de l'article L841-5 du code de l'éducation

Programmation et suivi

- Un comité opérationnel ouvert largement aux services, aux composantes et aux partenaires impulse les idées.
- Les actions sont analysées par la Commission Vie de Campus de la CFVU et proposées à cette dernière pour adoption.
- Un Comité opérationnel restreint valide techniquement les moyens alloués aux actions.

Les recettes CVEC 2020

Année universitaire	2020
Nombre étudiants assujettis USMB	12 900
Reversement CVEC par étudiant	59 €
Montant CVEC assujettis USMB	817 418 €
Reversement CVEC UGA IFSI	35 479 €
Montant Total CVEC	852 896 €

Dépenses sur fonds CVEC en 2020

Postes de dépense	Montant
FSDIE	134 953 €
• <i>FSDIE projets</i>	78 047 €
• <i>FSDIE aide sociale</i>	56 905 €
Service de Santé des étudiants	125 549 €
Autres activités CVEC	372 080 €
• <i>Culture</i>	35 564 €
• <i>Service des Sports</i>	13 777 €
• <i>Projets collaboratifs</i>	129 226 €
• <i>Plan numérique</i>	193 512 €
TOTAL dépensé en 2020	632 582 €

Taux d'exécution : 74,17 %

Le Fonds de solidarité et de développement De l'initiative étudiante (FSDIE)

Il est alimenté par **une partie de la CVEC** (a minima 30%) et se répartit en deux enveloppes:

1. aides aux projets associatifs des associations étudiantes de l'USMB et des IFSI de Chambéry ;
2. aides sociales aux étudiants en difficulté.

Sa gestion est assurée par la DEVE via la commission vie des campus-FSDIE et la CFVU du CAC

1 – Aides aux projets associatifs; montant dépensé 68 233 €

Seules **les associations étudiantes labellisées** ou en cours de labellisation peuvent prétendre au FSDIE dans le cadre de leur dépôt de projets.

Les projets doivent avoir pour objectif le développement d'une initiative étudiante participant à la dynamique universitaire, à l'animation des campus et à l'amélioration des services aux étudiants notamment dans les domaines suivants : culturel et artistique, sportif, innovation technologique, partage et diffusion des savoirs, insertion professionnelle, information et accueil, mobilité étudiante, social et solidaire, de la santé et du handicap, citoyen et responsable, environnemental ou humanitaire

Pour l'année civile 2020 : **71 projets présentés par 40 associations labellisées de l'USMB** ont pu être financés. Les subventions allant de 50 € à 9000 € par projet. En raison du contexte sanitaire une partie des projets n'a pas été réalisée et les demandes se sont ralenties. **Montant attribué en 2020 : 105 840 €, dont 68 233€ versés aux associations en 2020.**

FSDIE (2)

2- Aides sociales apportées aux étudiants en difficulté de l'USMB ; montant dépensé 56 905 €

Chaque année l'USMB conventionne avec le CROUS pour **alimenter le dispositif des Aides Spécifiques Allocations ponctuelles (ASAP)**.

Ce dispositif permet au CROUS d'apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants de l'USMB en situation de précarité. La subvention initiale de 21 000 € a été consommée en totalité lors des commissions ASAP, notamment en raison du contexte sanitaire complexe de l'année 2020. C'est pourquoi, une subvention exceptionnelle de 3 300 € a été accordée au CROUS pour permettre la mise en place des aides supplémentaires à destination des étudiants (principalement abondement des cartes IZLY). En moyenne, le montant de l'aide accordé par étudiant via ce dispositif était de 275€ (source CROUS).

Exonération des droits:

En 2020, le montant des exonérations des droits d'inscription nationaux s'est élevé à 18 454 € pour 59 étudiants :

- Au titre des exonérations anticipées : 11 938 € pour 33 exonérations
- Au titre des remboursements de droits d'inscription : 6 516 € qui concernent 26 étudiants

Les aides sociales spécifiques en raison de la dégradation de la situation sanitaire:

Le solde de l'enveloppe de ce fonds spécial a été utilisé pour des aides d'urgence, principalement alimentaires, à destination de nos étudiants. Elle a même été dépassée car de type d'aide de 1ère nécessité a représenté 14 151 € en 2020.

Le service de santé pour les étudiants

Ses missions et son organisation sont définies par les articles D714-20 et s. du code de l'éducation. Il a vocation à assurer :

- une veille sanitaire, dont une visite médicale de prévention dite « examen de santé » intégrant une dimension médico-psycho-sociale qui est effectuée au cours de la scolarité dans l'enseignement supérieur,
- le suivi sanitaire des étudiants étrangers pour lesquels la visite médicale n'est plus obligatoire.

Il organise par ailleurs des campagnes d'information et de prévention.

Montant pris sur fonds CVEC : 125 549 €

Le SSE de l'USMB dispose de locaux sur les trois campus ; il comptabilisait 10,1 ETPT sur l'exercice 2020 pour une masse salariale s'élevant à plus de 577 000 €.

STATUT	MS 2020	ETPT 2020
CDD	55 078,09	1,47
CDI	167 128,20	2,26
TITULAIRE	353 382,97	6,37
VACATAIRE	1 757,52	
Total général	577 346,78	10,10

Le budget de fonctionnement du service s'élève à environ 30 000 € par an et les dépenses de masse salariale hors SSE mais fonctionnellement affectées à des activités liées à la santé des étudiants (mission handicap, contrats étudiants dédiés, actions du SDS, etc.), pour un montant d'environ 50 000 €, soit au total environ 650 000 €.

Taux de prise en charge du SSE par la CVEC : 19 %

Le Plan numérique

Montant dépensé : 193 512 €

Le contexte d'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19 a engendré une montée en puissance de la **pédagogie numérique en distanciel**.

Pour répondre aux besoins des étudiants, l'USMB a mis en place **un plan de lutte contre la fracture numérique**.

Ce plan s'est traduit par plusieurs dispositifs :

- achat de 200 PC de prêt pour répondre aux besoins matériels des étudiants;
- achat d'armoires blindées pour stocker les PC avant et en retour de prêt;
- achat de 300 clés 4G et prise en charge d'abonnements de data pour 50 Go par mois pour chaque étudiant (2 314 € par mois pris en charge par l'établissement).

En janvier 2021, **277 clés et 127 PC** avaient été prêtés aux étudiants.

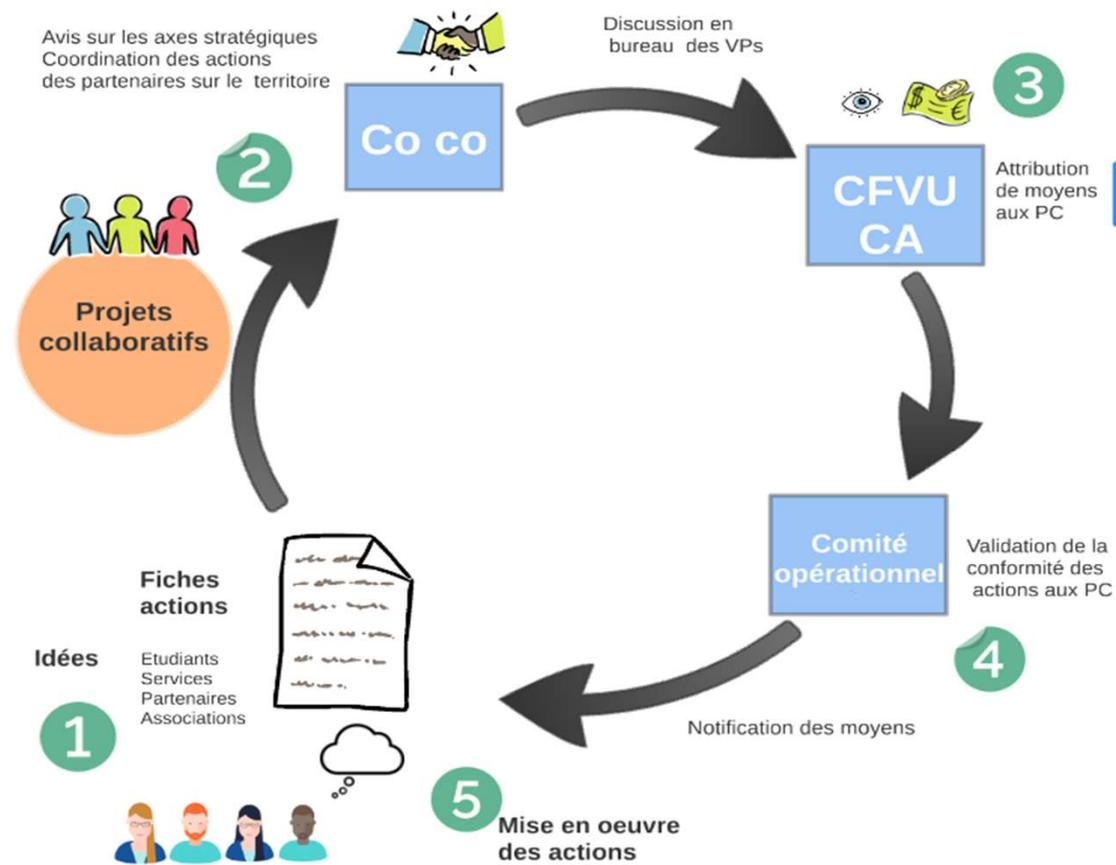
Actuellement, tous les étudiants ayant fait une demande, ont reçu une réponse positive.

Les projets collaboratifs - dispositif

L'USMB a établi un dispositif spécifique consacré à la gestion de la CVEC qui s'appuie sur un **développement collaboratif de projets** destinés aux étudiants.

Chacun des projets collaboratifs est porté par un groupe de travail animé par le Service Vie Étudiante et de Campus (SVEC) associant les services et les partenaires. Les étudiants sont largement associés à ces groupes de travail afin de partager leurs idées.

UNE ACTION
FINANCÉE PAR
LA CONTRIBUTION
VIE ÉTUDIANTE ET
DE CAMPUS



Les projets collaboratifs - Thématiques

Les projets collaboratifs sont divisés en 4 thématiques principales (les projets collaboratifs ou PC) qui regroupent différents types d'actions.

PC1 Accueil et intégration des étudiants	PC2 Lieux de vie écoresponsables	PC3 Santé Bien-être	PC 4 Faciliter la vie étudiante et de campus et garantir sa visibilité
Réussir son arrivée à l'Université grâce à des événements d'accueil et d'intégration	Créer et animer des lieux de vie sur les trois campus	Développer l'accès aux installations universitaires (ISU)	Créer un outil de communication (Imagina)
Favoriser une intégration solidaire et sportive	Organiser des actions écoresponsables sur les campus	Promouvoir les échanges entre pairs dans les actions de prévention	Organiser des événements culturels, artistiques, sportifs, de santé, environnementaux... sur les 3 campus
Garantir une égalité d'accès des étudiants au numérique		Préparer sereinement ses examens	Mettre en place un budget participatif pour l'amélioration de leur campus par les étudiants
		Proposer une offre permanente « relaxation et bien-être »	

Les projets collaboratifs – Les Budgets

Action	Budget prévisionnel	Budget exécuté 2020	Exemple de projet mis en œuvre
PC 1 Accueil et intégration des étudiants	118 999 €	46 411 €	Focus sur
Réussir son arrivée à l'université	45 330 €	35 554 €	Campus Day
Favoriser une intégration solidaire	49 801 €	894 €	-
Garantir une égalité d'accès au numérique	23 868 €	9 963 €	Étudiants relais numérique
PC2 Lieux de vie éco-responsables	4 000 €	474 €	
Créer et animer des lieux de vie sur les trois campus	4 000 €	474 €	-
Organiser des actions écoresponsables sur les campus	0 €	0 €	-
PC3 Santé- Bien-être	145 106 €	59 159 €	
Développer l'accès aux installations universitaires (ISU)	37 833 €	-	-
Promouvoir les échanges entre pairs dans les actions de prévention	72 013 €	49 920 €	Étudiants relais santé
Préparer sereinement ses examens	18 000 €	-	-
Proposer une offre permanente « relaxation et bien-être »	17 260 €	9 239 €	-
PC 4 Faciliter la vie étudiante et de campus et garantir sa visibilité	110536	23 182 €	
Créer un outil de communication (Imagina)	50 000 €	11 280 €	Imagina
Organiser des événements culturels, artistiques, sportifs, de santé, environnementaux, etc. sur les 3 campus	30 536 €	-	-
Mettre en place un budget participatif pour l'amélioration de leur campus par les étudiants	30 000 €	11 902 €	Distribution de kits périodiques
TOTAL	378 641 €	129 226 €	

Autres dépenses CVEC

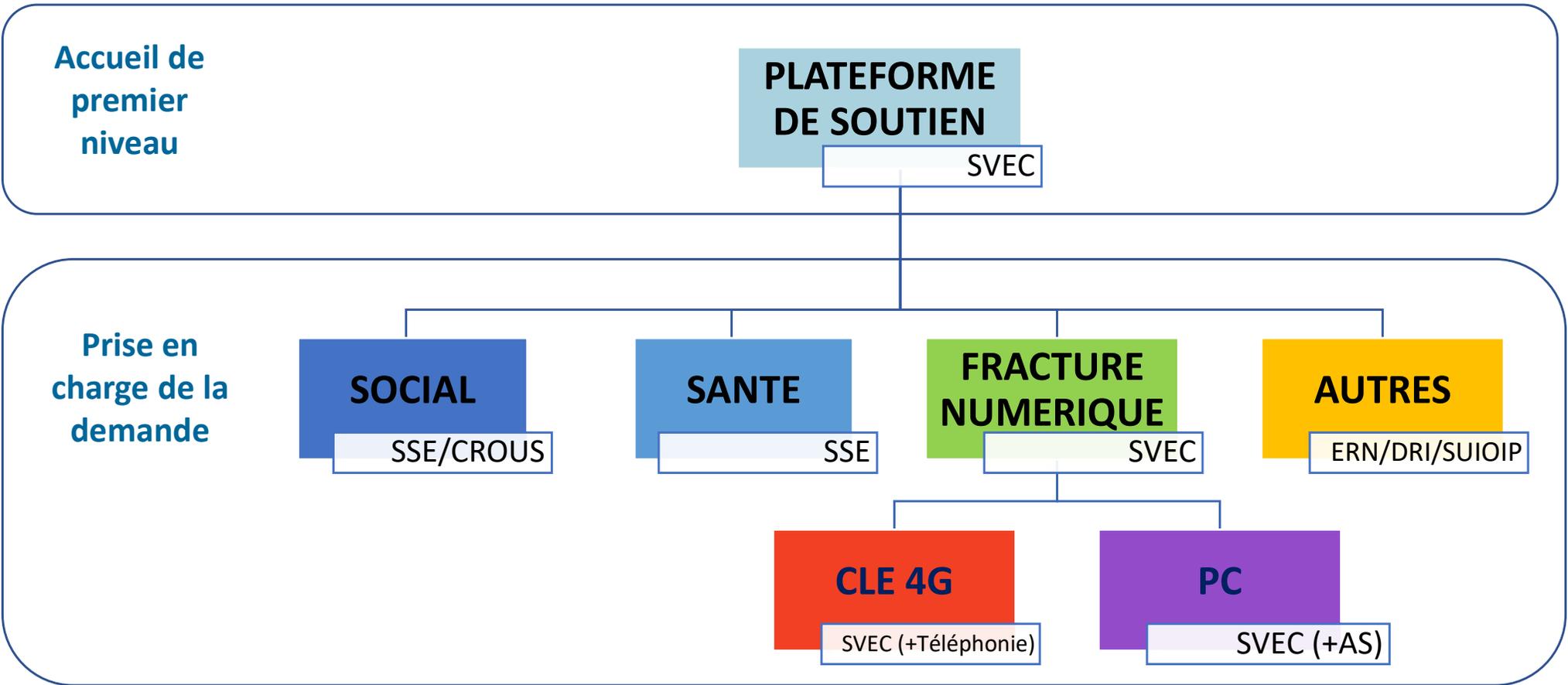
En 2020, deux autres postes ont bénéficié des financements CVEC.

La culture d'une part à hauteur de 35 565 € afin de financer à la fois l'achat de places à des tarifs préférentiels pour des spectacles à destination des étudiants mais également le montage de spectacles vivants qui ont pu avoir lieu sur les campus avant le 1er confinement ou entre les deux confinements ;

L'autre poste de dépense concerne l'achat à hauteur de 13 777 € d'équipements sportifs pour les salles mises à dispositions des étudiants pour les pratiques en autonomie.

Focus : Plateforme de soutien de l'USMB

La plateforme de soutien créée par la DEVE en mars 2020 permet aux étudiants en difficulté (sociale, psychologique, de fracture numérique) d'être pris en charge par un interlocuteur unique (le service vie étudiante et de campus) qui oriente les demandes vers les services compétents.



Création : mars 2020



Réalisations Janvier 2021:

- 277/300 clés
- 127 PC

ZOOM sur Les Campus Day

Public cible : 4 500 primo-arrivants à l'USMB (incluant les IFSI et les doctorants)

Objectifs :

- ✓ Découvrir les services USMB à l'étudiant
- ✓ Découvrir le territoire et de la vie culturelle locale
- ✓ Se familiariser géographiquement avec le campus
- ✓ Créer une cohésion entre étudiants / identité USMB

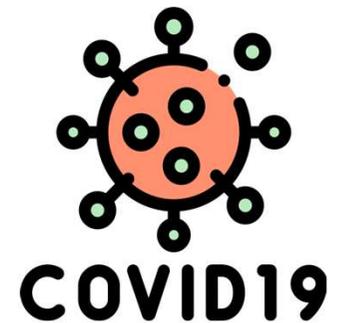
- 23 000 vues sur Youtube dont 2 800 spectateurs uniques
- Retour des étudiants très positifs: 4,4/5 sur un échantillon de 110 étudiants
- 88% des étudiants sondés recommandent l'Aventure Interactive



USMB lauréat du Prix ARCÉS 2020 en « Action de communication »



L'Aventure interactive est une web-série immersive et participative dont Alex est le personnage principal. À travers elle, l'étudiant parcourt le campus à la rencontre des services et composantes de l'université. À la fin de chaque vidéo, un indice est révélé, permettant à l'étudiant de débloquer sa Welcome Box une fois l'aventure terminée.



Adaptation de l'évènement en mode hybride



ZOOM sur Les Ateliers BOOST

Fournir une aide méthodologique aux étudiants de l'université en particulier avec distanciel

- 15 créneaux proposés au total (de 2x1h30)
- Une inscription obligatoire via un formulaire en ligne
- 303 étudiants (63 Annecy, 85 Bourget, 155 Jacob) inscrits pour 180 places

De façon générale :

- ✓ Le contenu de l'atelier était **clair et bien organisé** (96,6 % d'accord à tout à fait d'accord), et **l'organisation à distance** pertinente (86,7 % d'accord à tout à fait d'accord).
- ✓ La très grande majorité juge **utiles les compétences acquises** pour leur vie étudiante (96,7 % d'accord à tout à fait d'accord) et **recommanderait l'atelier** à un autre étudiant (86,6 % d'accord à tout à fait d'accord)

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

UNE ACTION FINANCÉE PAR LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2020

BOOST

LES ATELIERS POUR SE CONCENTRER EN ATTENDANT LA SAISON 4 DE STRANGER THINGS...

APPREND VITE ET MIEUX !

GÈRE TES COURS À DISTANCE

FINI DE PROCRASTINER

OUVERT À TOUS

POUR S'INSCRIRE

svéc@univ-smb.fr / 04 79 75 94 15

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

LES ATELIERS BOOST

4 cycles d'ateliers collectifs de 2*1h30 à distance au choix (plusieurs créneaux par ateliers) :

APPRENDRE À S'ORGANISER
3 ET 10 NOVEMBRE (COMPLET)
5 ET 12 NOVEMBRE (COMPLET)
Stop à la procrastination, gérer son temps et son agenda, gagner en efficacité

AMÉLIORER SA PRISE DE NOTE
12 ET 19 NOVEMBRE (COMPLET)
Apprendre à utiliser différents outils de prise de note, cartes mentales, etc.

CONCENTRATION ET MÉMOIRE
24 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE (COMPLET)
25 NOVEMBRE ET 02 DÉCEMBRE (COMPLET)
Mécanismes de concentration et mémoire, techniques pour mieux apprendre

GÉRER SON STRESS EN PÉRIODE D'EXAMEN
26 NOVEMBRE ET 10 DÉCEMBRE (COMPLET)
3 ET 11 DÉCEMBRE (COMPLET)
Comprendre le stress, savoir le gérer, se sortir d'une situation complexe

POUR T'INSCRIRE →

Plus d'infos : service.vie-etudiante@univ-smb.fr / 04 79 75 94 15

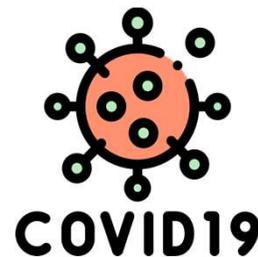
Zoom sur les activités bien-être

Objectifs :

aider les étudiants dans leur recherche de bien-être à travers des pratiques permettant une **meilleure connaissance de soi** à travers des cours supplémentaires dans les activités physiques dites de « bien-être – détente » hors option (donc en dehors de toute motivation extrinsèque).

Particulièrement importantes cette année pour **lutter contre la détresse psychologique des étudiants**.

- Yoga (36 séances)
- Mindfulness (11 séances)
- Santé mieux-être (10 séances)
- Méditation (4 séances)



Plus de participants (même éloigné du campus)

Avant la mise en place du confinement, l'utilisation des installations universitaires était en hausse de 48% avec une forte augmentation en soirée. Nous continuer à développer ces activités une fois le contexte sanitaire normalisé.



Moins d'interactivité en cours

ZOOM sur les Etudiants Relais Santé



Assurer un rôle **d'information et d'orientation concernant les problématiques de santé** et surtout d'être un **lien**, un intermédiaire entre le SSE et les étudiants.

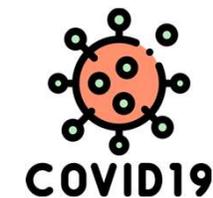
Les ERS participent et animent les événements et **actions de Prévention et de Promotion de la Santé**

Un dispositif de mieux identifié par les étudiants et les associations étudiantes en tant que soutien dans les actions de prévention et de promotion de la santé.

Expérimentation janvier à juin avec 6 ERS, puis recrutement de 9 ERS à la rentrée 2020

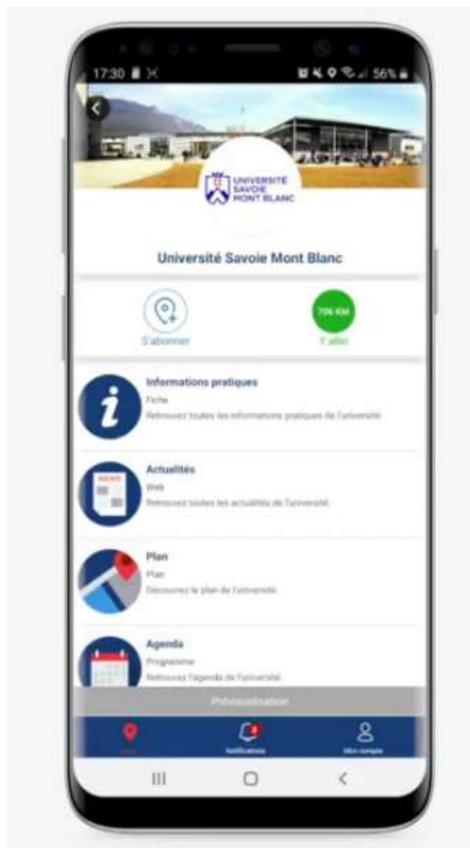


Exemple d'actions:
Théâtre forum, élaboration d'un Guide de soirée, Vidéo de présentation des missions des ERS, sensibilisation au Dispositif Mois sans tabac, etc.



- réalisation d'une vidéo sur les gestes barrières sur les campus
- Informations sur les campus
- Création d'une newsletter pour créer du lien avec les étudiants

ZOOM sur l'application mobile



Lancement:
Septembre
2020

Téléchargements :

Septembre 2020 : 2 734 utilisateurs de l'outil

Novembre 2020 : 3 318 utilisateurs de l'outil

Fonctionnalités V1

- Géolocalisation et plan des campus
- Agenda des événements
- Notifications ciblées

Contenu de l'appli:

- ✓ Informations utiles sur les services universitaires, les composantes, la vie étudiante, la plateforme de soutien
- ✓ La FAQ sur la covid
- ✓ L'écho des campus